

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
en date du 8 mars 2022**

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Gérard AUGAY – Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Cyndie JEAN - Joffrey DUBOST - Yann BAIMA - Céline DUMAS - Florence COLLONGE - Eric REISET - Bruno JAMBON.

Excusés : Valérie BEAUMONT (pouvoir à Marie-Odile PELISSIER) - Gilles DUFOUR - Julie DESCROIX.

**M. FOUREZ Jean-Claude est désigné secrétaire de séance.**

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 8 février 2022.

Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée à savoir :

- La décision de non préemption sur les parcelles section C n°498, 500 et 528 situées à La Salle appartenant aux Consorts Nesme.
- La décision de non préemption sur la parcelle section D n°618 située 1220 Chemin des Mûriers appartenant à Monsieur Dresco.
- La décision de non préemption sur la propriété située 2683 route de Saint-Joseph appartenant à Madame Flatot et Monsieur Cologne.
- La décision de non préemption sur la propriété située 9 Chemin des Grands Cours appartenant aux Consorts Chuzeville.
- Signature du devis de l'entreprise EPCO pour l'audit énergétique de la Salle des sports et du bâtiment du CEP pour 5 340 € TTC.

Modification de la demande de subvention partenariat territorial

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité APPROUVE le rajout des volets à l'opération consistant au changement des menuiseries du bâtiment école situé au centre-village, RAJOUTE la somme de 38 335 € HT au montant prévisionnel initial de 81 140 € HT, soit un total de 119 475 € HT de travaux, SOLLICITE un taux de subvention de 35 % au Département du Rhône dans le cadre du partenariat territorial au titre de la performance énergétique et du développement durable.

Approbation de la modification n°2 du PLU

Après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité DONNE un avis favorable pour l'approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Lantignié telle qu'elle est et DEMANDE à la Communauté de Communes Saône-Beaujolais d'approuver la modification n°2 du Plan local d'Urbanisme de Lantignié.

Liquidation et mandatement pour l'équipement d'une tondeuse

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à liquider et mandater la somme de 10 656 € en dépense d'investissement pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée.

Projet de logo

Monsieur Fourez propose de réfléchir à la conception d'un logo. Le conseil municipal donne son accord de principe.

Point sur les travaux des commissions communales

- **SYBEMOL**

Monsieur Fourez résume la dernière réunion du Syndicat : 115 élèves dont 13 de Lantignié représentant une participation de 8 980 € pour 2022 ce qui représente un coût énorme pour la commune. Voir avec les communes adhérentes pour se retirer de ce Syndicat ?

- **Voirie/Réseaux**

Le chiffrage pour les travaux d'investissement 2022 est attendu.

– **Social**

Madame Collonge souhaite réunir la commission sociale pour proposer un geste de solidarité en soutien à l'Ukraine.

– **Bâtiments**

Il est étudié un système de diffusion d'ondes pour éloigner les pigeons dans le clocher et l'environnement de l'église. Le chiffrage des honoraires et d'un estimatif des travaux pour la sécurisation et l'augmentation de la jauge de la salle des sports est en cours.

– **Ecole**

Lors du dernier conseil d'école : l'affichage ostentatoire du panneau positionné en face de l'école par Christophe Jambon faisant référence au site à caractère pornographique « Jacky et Michel » a été évoqué. Cet affichage gêne les parents et les enseignants. L'information sera remontée à l'Académie. La gendarmerie est prévenue.

– **Personnel communal**

Madame Dumas informe que les entretiens professionnels se sont bien déroulés. Il convient d'établir une procédure de communication entre les différents services pour optimiser l'efficacité. Il est prévu de stagiairiser Cyrille Chuzeville qui donne entière satisfaction.

Questions diverses

- Il est proposé à chaque conseiller de s'inscrire pour la tenue du scrutin pour les élections présidentielles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Lantignié, le 17/03/2022

Le Maire,

Jean-Michel TOURNISSOUX.



Compte-rendu affiché le 17/03/2022